#169



TULLE FAIT SON FESTIVAL

MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE TULLE • Nº 169 • JUIN 2023 • WWW.VILLE-TULLE.FR





Territoire bio engagé



• Le maire, aux côtés des autorités et des enfants, a célébré la victoire du 8 mai 1945 place Brigouleix.

La Ville de Tulle n'a jamais été en retard dans la mise en œuvre des options écologiques, ainsi qu'elle l'affiche avec son panneau « Territoire bio engagé ». Dès 2010, elle a supprimé l'usage des pesticides sur l'espace public, notamment pour le désherbage des trottoirs. Dès 2017, elle a éteint l'éclairage public à minuit dans la plupart des rues. Plus récemment, elle a limité la vitesse de circulation à 30 km/h dans les rues les plus fréquentées.

En outre, depuis une quinzaine d'années, la Mairie réalise des travaux de rénovation et d'isolation dans les bâtiments communaux pour réduire la consommation d'énergie. Et ce n'est pas fini : les actions locales pour une planète plus durable continuent, le cercle vertueux doit se poursuivre.

Ainsi, le service des déchets de Tulle agglo a retiré dernièrement des rues tous les conteneurs à déchets verts répartis dans la ville. Pourquoi ce retrait ? La réglementation nationale l'impose désormais.

Il est vrai que faire sillonner la ville par des camions encore polluants pour vider des conteneurs à végétaux (dans lesquels des déchets ordinaires étaient souvent jetés) était un non-sens écologique.

Alors quelles solutions pour se débarrasser de ses déchets végétaux ? Des broyeurs sont disponibles pour les habitants (pour en connaître les modalités, il suffit de s'adresser à l'Agglo). Et on peut récupérer les broyats pour son jardin. On peut aussi apporter gratuitement ses déchets verts dans les déchèteries les plus proches, celle de Mulatet et celle de la route de Naves. Mais la solution la plus simple est de se procurer un composteur dans une des déchèteries.

Si certains ont des difficultés pour appliquer une de ces solutions, les services techniques et les élus de la Ville seront à leur écoute pour régler efficacement le problème.

La taxe sur les ordures ménagères est lourde, c'est vrai, et le coût du traitement des déchets est appelé à augmenter inexorablement. Mais chacun peut contribuer à limiter ce coût par le tri des déchets recyclables et le traitement des végétaux.

Dans une ville, il y a des contraintes ; il y a aussi des agréments. Et celui qui approche est alléchant, d'autant que la plupart des concerts sont gratuits. Alors profitez bien du Festival des Nuits de Nacre!



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

CŒUR DE VILLE

Les places Maschat et Roosevelt bientôt transformées

Dans quelques semaines les travaux dans le quartier du Trech vont débuter avec l'aménagement du parvis devant le futur musée.

Une première étape qui marque le début de la transformation de ce quartier historique avec l'aménagement des places Maschat et Roosevelt. « L'ouverture du musée implique la modernisation du quartier, explique Fabrice Marthon, adjoint au maire en charge de l'Urbanisme. Ce quartier avait par ailleurs été fléché dans l'étude de programmation urbaine. Il faisait partie des sites dits prioritaires pour lesquels la mairie avait engagé une réflexion ». Les élus ont tenu compte des différentes concertations avec les habitants pour proposer une transformation du quartier avec comme mot d'ordre : respect de l'identité architecturale et végétalisation importante des espaces urbains.

Les travaux s'effectueront par plusieurs tranches, ce qui risque d'entraîner de nombreuses perturbations dans le quartier : dès cet été, les entreprises vont s'affairer sur le parvis du musée pour refaire le revêtement, implanter des végétaux et créer des accès gradinés pour respecter la topographie des lieux et matérialiser le cheminement piéton de la place vers le musée (environ trois mois de chantier). « Pour ce projet, nous travaillons avec plusieurs partenaires comme le Centre Hospitalier qui prévoit notamment de modifier son entrée. Il y aura donc une phase de travaux transitoire sur la place Maschat », précise l'élu. La place sera métamorphosée avec la suppression des places de stationnement, l'installation de mobilier urbain et la pose d'un pavage similaire à celui du quartier de la Cathédrale ». Les sols seront désartificialisés au maximum et plusieurs espèces végétales permettront de recréer un écrin de verdure. La place Roosevelt sera aussi repensée avec une réduction du stationnement, la pose de pavés et une végétalisation des espaces pour valoriser l'entrée de la Préfecture. Une véritable mise en valeur du quartier et la création d'un nouveau lieu de vie pour tous les usagers.



• Les travaux de la place Maschat vont débuter au premier trimestre 2024. Une seule voie de circulation sera conservée sur cette place. Le double sens sera maintenu au niveau de l'entrée de l'Hôpital (esquisse Atelier Ville et Paysages)



• Six places de parking seront conservées sur la place Roosevelt. Une nouvelle zone de dépose sera créée pour les bus, conforme aux normes PMR. Le double sens de circulation sera maintenu sur l'avenue Charles-de-Gaulle (esquisse Atelier Ville et Paysages)



TOUS AU MARCHÉ!

La haute saison est lancée

Fruits, légumes, viandes, poissons, fromages, vêtements... les marchés du mercredi et du samedi matin sont des rendez-vous incontournables à Tulle.

Les commerçants non sédentaires des marchés de la cathédrale et de la gare débutent la haute saison et leurs étals débordent de couleurs et de saveurs. Producteurs locaux, artisans, commerçants, associations sont au rendez-vous.

Afin de ne pas perturber l'équilibre commercial du marché de la cathédrale et du quai Baluze, les élus et les services de la Ville maintiennent le dispositif actuel de sécurisation : circulation possible sur le quai Baluze et véhicule municipal à l'entrée du quai Perrier. Environ 85 commerçants non sédentaires travaillent sur ce marché en haute saison et contribuent à l'animation de la ville.

UNE NOUVELLE ORGANISATION À LA FIN DE L'AUTOMNE

La nouvelle configuration du marché n'interviendra donc pas avant la basse saison. Elle tiendra compte des concertations menées avec les commerçants (sédentaires et non sédentaires) et des contraintes techniques (installations électriques, ...).

Ainsi, les stands du marché seront maintenus sur le quai Baluze, tout comme la circulation sur les quais Baluze, Edmond-Perrier et sur le Pont Choisinet. Le reste du marché sera positionné sur le parking et la place Gambetta dans une zone sécurisée. La rue Gambetta sera donc fermée les mercredis et samedis matins.

A noter: le stationnement voirie, les parkings silos Saint-Pierre et Gabriel-Péri sont gratuits tous les samedis



FESTIVAL LITTÉRAIRE

LE LIVRODROME FAIT ÉTAPE À TULLE

Le parc d'attractions littéraires itinérant s'installe le 4 juillet prochain en continu de 9h à 18h sur le quai Baluze.

Cette animation gratuite est dédiée aux adolescents de 11–18 ans avec plus de 15 attractions littéraires et ludiques, adaptées à leurs univers : BD en réalité virtuelle, boîte à tatouage manga, grande roue des mots, bibliothèque suspendue... des ateliers créatifs seront aussi proposés. L'objectif pour les organisateurs : réunir un public de lecteurs avertis et non avertis pour développer le goût de la lecture et du livre. Un projet innovant qui fera étape dans la Ville Préfecture ainsi que dans neuf autres villes en France.

Plus d'infos sur www.livrodrome.com



SUR LA BONNE VOIE

Les agents municipaux ont procédé au marquage définitif sur le carrefour Pont de l'Escurol/rue Félix-Vidalin. Désormais, les voitures qui descendent de la rue Félix-Vidalin ne peuvent plus tourner sur le pont, elles sont tenues d'emprunter la voie d'insertion sur le quai Alfred-de-Chammard.



NUITS DE NACRE

LA CITÉ DE L'ACCORDÉON FAIT SON FESTIVAL!

Un musée ? où ? quand ? pourquoi ? pour répondre à toutes vos questions, l'équipe de la future Cité de l'accordéon sera présente durant les festivités, place Gambetta.

L'occasion pour les agents de présenter le futur équipement culturel de la Ville aux habitants mais aussi des nombreux festivaliers : description des parcours accordéons, dentelles, et armes, objets issus des collections, scénographie, outils multimédias... de nombreuses informations seront diffusées.

Pour immortaliser cet instant, les services techniques de la Ville ont également réalisé un décor unique aux couleurs de la Cité de l'accordéon. L'occasion de prendre une photo originale du 30 juin au 2 juillet, place Gambetta.

CITÉ DE L'ACCORDÉON ET DES PATRIMOINES

Dernière ligne droite pour les travaux

Le travail de gros œuvre est terminé, dès cet été les équipes du pôle musée pourront investir les lieux pour préparer le transfert des collections.

Peintures, vitrification des parquets, installation des vitrines, pose des équipements audiovisuels et multimédia, signalétique... les entreprises ne chôment pas pour terminer le chantier. A l'extérieur, même effervescence, les ouvriers terminent l'installation de la rampe d'accès en bois, le pavage du sol et les espaces verts. L'agence Co. Pilot assure depuis le début la coordination et le pilotage des travaux. Un travail indispensable quand on sait que le chantier a pu accueillir jusqu'à 10 entreprises par jour. « Nous entrons dans une période intense avec beaucoup de monde sur le site, précise Julie Legros de Co. Pilot. Il faut veiller à ce que tout le monde puisse travailler correctement pour ne pas prendre de retard ». L'entreprise Gruppofallani, par exemple, spécialisée dans la conception et la production de systèmes d'affichage pour les musées, a travaillé durant trois mois sur le site. En charge de l'installation des vitrines murales, elle a tenu compte des recommandations du scénographe pour chaque parcours. Cette entreprise est également chargée de la conception et de la pose de la structure porteuse de la Boutique Cayla. Cet élément majeur du parcours accordéon sera installé durant l'été (devanture et mobilier). Les équipes du musée procéderont ensuite à la remise en place du contenu de la boutique à l'identique. Le transfert de toutes les œuvres est programmé pour le mois de septembre. Les services techniques procèderont au transport des œuvres dites « hors format » (grand tableau) et des machines (canons, sirène...), puis des objets, parcours par parcours. Un mois de travail sera nécessaire pour transférer l'ensemble des collections jusqu'au lieu d'exposition. Le public devra encore patienter quelques mois pour découvrir ce musée.



CLÉMENT-CHAUSSON

La salle de classe numéro 3 a bénéficié d'une réfection totale durant les vacances d'avril : l'entreprise STD Horizons a procédé au remplacement du revêtement de sol et a refait les peintures et les murs. Allez et Cie a remplacé les prises électriques et les éclairages muraux. Un véritable coup de jeune pour cette classe, estimé à 12 162 euros.

Les petits nouveaux



GIANT CITY

Changement de propriétaire et nouvelle enseigne pour ce magasin spécialisé dans la vente des vélos de route, VTT, VTC et vélos à assistance électrique. **Bastien** et **Guillaume** assurent la vente et le conseil. Ils disposent d'un atelier de réparation multimarques et d'un studio d'étude posturale.

Zone de Mulatet

Tél: 05 87 49 18 97

Ouvert du mardi au samedi 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30

www.giant-city-tulle.fr/fr





LA FORGE NOIRE

Fabrice Lachaud et Margaux Nicaise ont ouvert leur atelier de tatouage et d'art pictural. Expérimentés, ils touchent une clientèle variée dans un salon de tatouage à leur image. Régulièrement, ils invitent des « guests » pour enrichir leur offre. 1 quai Alfreld-de-Chammard Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 18h

laforgenoire@gmail.com





HÔTEL LIMOUZI

Charles et Elise Hervé du Penhoat, anciens gendarmes, se lancent un défi professionnel en reprenant l'hôtel 3 étoiles de 50 chambres. Site internet, décoration, petit déjeuner... le couple et ses trois salariés espèrent séduire la clientèle avec de nouveaux projets.

16 quai de la République 05 55 26 42 00

Réception ouverte du lundi au vendredi de 7h à 11h et 14h à 20h, samedi et dimanche 8h à 11h et 16h à 20h

www.hotel-tulle.com



TABAC PRESSE

Après 11 ans dans la restauration dans le Puy-de-Dôme, **Lison et Nicolas Marthon** ont décidé de reprendre ce commerce au Pont de la Pierre. Tabac, presse, cigarettes électroniques, colis UPS, café à emporter... et bientôt cave à cigares, les clients ont l'embarras du choix.

10 rue Aimé-Audubert

05 55 26 86 45

Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 et dimanche 7h à 12h30





TULLE, AMIE DES ENFANTS

L'UNICEF Corrèze a animé un atelier au Campus junior sur le thème des Droits de l'enfant en France et dans le monde. Les animatrices en charge du groupe des cycles 3 ont pour projet la réalisation d'une fresque sur ce thème et ont fait appel à l'association pour donner des idées aux artistes en herbe.

BLOC-NOTES DES QUARTIERS

PIQUE-NIQUE

Comme chaque année, l'association « Les amis des quais et de la Cathédrale » organise un pique-nique convivial et une animation musicale avec Le Rancho (groupe folklorique portugais). Ouvert à tous.

MARDI 6 JUIN, à partir de 19 heures quai Baluze

LES COPAINS DE LA BARRIÈRE

L'association de quartier organise un apéritif et un repas tiré du sac pour échanger et partager un moment de convivialité. Ouvert à tous

SAMEDI 17 JUIN, à partir de 11h30 square Rentería, rue de la Barrière

FÊTE DE OUARTIER

L'association Colline des Fages organise sa fête de quartier avec au programme : vide-grenier, tournoi de pétanque, repas dansant et feu de la St Jean.

SAMEDI 24 JUIN à partir de 8h, parking du lycée René-Cassin

M Inscriptions au 06 72 51 95 06

Vous organisez une animation, une fête ou un concours dans votre quartier?
Cet agenda est fait pour vous!
N'hésitez pas à transmettre
vos informations à TulleMag:
communication@ville-tulle.fr



JUIN 44

Pour ne jamais oublier

Le Comité des Martyrs et la Ville s'associent comme chaque année dans l'organisation des cérémonies commémoratives des 8 et 9 juin.

Un hommage immuable pour se souvenir des drames qui ont frappé Tulle et ses habitants en juin 44. Pour le président du Comité des Martyrs, Roland Gonieau, « il est primordial d'honorer ses morts par tous les moyens possibles mais il est aussi nécessaire d'assurer la transition pour que jamais le massacre de Tulle ne tombe dans l'oubli. Il y a eu le temps du deuil, maintenant est venu celui de l'histoire ». Le Comité cherche aujourd'hui à élargir la composition de ses membres afin de poursuivre le travail de mémoire engagé par les familles de martyrs. « Nous avons proposé à des associations tullistes qui adhèrent à nos convictions de nous rejoindre en tant que membres (l'ONACVG, Peuple et Culture...), explique le président. Nous avons également pour projet l'ouverture d'un espace mémoriel dans les locaux des anciens bains-douches, place Albert-Faucher ».



A noter : Jeudi 8 juin à 20h30, concert des Chœurs du Pays de Tulle (voix et instruments) salle capitulaire du Cloître — participation libre au profit du Comité



QUAI BALUZE

L'entreprise Eurovia a procédé à l'élargissement du trottoir pour faciliter les déplacements des piétons les jour de marché (sur environ 40 mètres). Les blocs de béton qui avaient été installés pour sécuriser cet endroit ont été retirés. Un nouveau marquage sur la chaussée et des potelets apportent la touche finale à ces travaux estimés à 19 000€.



AVENUE DE LA BASTILLE

Le mur réhabilité

Fin avril, l'entreprise Fernandes a procédé à la reprise d'une partie du mur qui s'était effondrée dans cette entrée de ville.

Les intempéries et le temps ont fragilisé une partie du mur de soutènement de l'avenue de la Bastille, en contrebas du cimetière du Puy Saint-Clair. Les ouvriers ont travaillé durant une semaine pour remettre en état ce mur maçonné de 5m de long par 2m de haut. Ils ont procédé au nettoyage du talus, posé des parpaings afin de maintenir la terre, puis recouvert le mur de pierres et refait les joints pour respecter l'esthétique du site. Des tuyaux ont également été installés dans le mur afin de permettre l'écoulement des eaux. Une intervention estimée à 5 640€ pour la commune.

TRAVAUX

MARCHE APRÈS MARCHE

L'escalier qui relie le boulevard du Marquisat à la rue Jean-Servanckx va être totalement refait par l'entreprise Fernandes pour un montant de 45 000€.

Après avoir réhabilité l'escalier du boulevard Clemenceau, les ouvriers s'activent sur celui du boulevard du Marquisat. Une intervention plus délicate que celle de la colline d'en face car le chantier est plus difficile d'accès. Situé entre des maisons d'habitation et avec un fort dénivelé, il a fallu tenir compte du terrain pour profiler ce passage. Les ouvriers ont d'abord retiré les traverses en bois endommagées sur un linéaire de 100m. Puis ils ont retravaillé le terrain en pente, construit un coffrage en bois sur mesure, avant de couler le béton. Un système de palier permet d'adoucir cette montée.

PATRIMOINE

Un édifice à (re)découvrir

Du 15 juin au 15 septembre, le Cloître sera ouvert au public du mardi au samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 18h.

Attenant à la Cathédrale, le Cloître est un édifice gothique du XIII^e siècle classé aux Monuments Historiques. Il formait avec l'église le cœur de l'abbaye Saint-Martin de Tulle. Lors de votre visite, vous pourrez découvrir de magnifiques galeries ornées d'éléments gothiques, vous détendre dans son jardin et enrichir vos connaissances historiques. A l'extrémité de la galerie, la salle capitulaire conserve un décor mural exceptionnel : deux peintures du XIV^e siècle.

Place Berteaud, entrée libre



SANS FRONTIÈRE

Géraud et Laura, lycéens à Edmond-Perrier, partent 10 mois à l'étranger dans le cadre de leurs études (Italie et Rep. Tchèque). Afin de les aider à financer ce projet, l'association AFS Corrèze, le lycée Edmond-Perrier et la Ville de Tulle leur ont proposé de défendre leur projet devant des acteurs économiques. Un sacré exercice pour ces deux jeunes motivés par l'envie découvrir une nouvelle culture.



URBANISME

RÈGLEMENT PUBLICITÉ

Le RLP est un document qui impose des règles concernant les publicités, les enseignes et pré-enseignes sur la commune.

Il permet de concilier la liberté d'affichage avec la protection du cadre de vie et du paysage. A Tulle, le RLP a été approuvé en Conseil municipal en février 2020. Ce document définit trois périmètres régis à la fois par des règles nationales et spécifiques à la commune comme par exemple le centre ancien où l'affichage publicitaire est interdit (hors mobilier urbain). La mise en application de ce texte de loi oblige les annonceurs à tenir compte des nouveaux critères en supprimant ou modifiant leurs supports publicitaires. Pour rappel, toutes nouvelles installations de panneaux publicitaires ou d'enseignes nécessitent une déclaration préalable auprès du service urbanisme (05 55 21 77 05).

EN UN CLIC

Une conseillère numérique à domicile

L'Union Départementale des Familles de la Corrèze propose un accompagnement gratuit aux outils numériques à domicile.

Vous ne savez pas utiliser un ordinateur ? écrire un courrier ? consulter vos mails ? faire une déclaration en ligne ? naviguer sur internet ? pas de problème, Naïs Monteil, conseillère numérique, peut vous aider : « je me déplace sur tout le département au domicile, précise la jeune femme diplômée d'une licence en communication et marketing. J'interviens principalement auprès des personnes âgées en ville mais aussi à la campagne. Il suffit de prendre rendez-vous par téléphone ». Depuis la mise en place du dispositif au printemps 2022, plus de 200 visites ont été réalisées sur tout le département. Cette aide individualisée est un vrai plus et permet de pallier les problèmes de mobilité, surtout en zone rurale. La conseillère accompagne les demandeurs dans toutes leurs démarches qu'elles soient professionnelles ou personnelles.

« Il y a un vrai besoin dans ce domaine, souligne Louis Debret, le directeur général. Naïs peut intervenir à plusieurs reprises si besoin ou faire de la simple guidance téléphonique. Elle bénéficie d'une carte professionnelle et elle est tenue à la confidentialité ». Une aide précieuse quand on sait qu'un tiers des adultes ont renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne en 2021 (source l'Insee). La dématérialisation des démarches administratives s'est largement développée : « cette année, par exemple, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation doivent déclarer l'occupation de leurs logements en ligne, certains n'ont encore jamais rempli ce type de document sur internet, il y a une vraie appréhension. Le fait d'être accompagné permet de les rassurer ».



Naïs Monteil, conseillère numérique : 06 15 65 81 59 ou 05 55 29 98 40 - www.udaf19.fr



TULLE, VILLE OLYMPIQUE!

Le village sportif itinérant à la Préfecture de la Corrèze a été inauguré le 29 mars. Durant deux jours, les enfants des écoles et des clubs sportifs tullistes ont pu s'initier à différents sports : basket-ball, découverte handisport (parcours fauteuils), escalade, football/rugby dans une enceinte gonflable, tir à l'a<mark>rc, cibl</mark>e de foot go<mark>nflabl</mark>e, etc. Une initiative sportive portée par Profession Sport Limousin.

CENTRE-VILLE

Bilan positif pour les 30km/h

Depuis décembre 2021, la municipalité a étendu les zones 30km/h aux axes situés en bas de ville. Une mesure qui vise à améliorer le cadre de vie des habitants du centre-ville, à faire diminuer le bruit et l'émission de particules fines et surtout à davantage sécuriser ces axes très fréquentés.

Un an et demi après sa mise en application, les élus ont souhaité avoir une évaluation du dispositif par les services de la Ville (police municipale, service du domaine public) et ceux de l'Etat (police nationale). Les policiers ont constaté durant 1 an une incidence positive sur l'accidentalité avec une baisse de 18% du nombre d'accidents en zone 30. Les agents de la police municipale ont procédé à des contrôles de vitesse avec un radar mobile en février et mars 2023 aux entrées de ville et dans des zones à risques : av. de Ventadour, rue du Dr Valette, av. Alsace-Lorraine par exemple. Ils ont pu constater que globalement tous les automobilistes étaient en infraction légère (en moyenne 40 km/h) mais qu'il n'y avait pas de gros excès de vitesse en journée. Ces contrôles ont été organisés dans un but pédagogique afin de sensibiliser les automobilistes au respect de la limitation de vitesse. En complément, des radars pédagogiques ont été positionnés par le service du domaine public sur certains axes pour contrôler la vitesse moyenne et sensibiliser les automobilistes.

L'observatoire de la qualité de l'air en Nouvelle-Aquitaine (Atmo) a également analysé la concentration du dioxyde d'azote dans l'air et a constaté une baisse des émissions relatives au trafic routier notamment sur la période de janvier à juillet (en comparaison avec 2019).

Des résultats encourageants certes, mais il reste encore des efforts à faire, notamment en soirée où les automobilistes ont tendance à ne pas respecter les limitations de vitesse.



JEUNES SAPEURS-POMPIERS

70 ANS D'EXISTENCE

La section tulliste célèbre sa longévité le samedi 10 juin avec de nombreuses animations sur la place Martial-Brigouleix.

Manœuvres et démonstrations seront les maîtres-mots de cette journée qui débutera dès 9h par un défilé en ville (départ de la médiathèque — arrivée place Brigouleix). A 10h, sur la place, le public pourra assister au challenge départemental Bernard-Miel avec des manœuvres incendie et secourisme et, à partir de 14h, démonstrations de manœuvres par les jeunes sapeurs-pompiers, du GRIMP (groupe recherche et intervention en milieu périlleux) et de l'équipe cynophile. Toute la journée, les pompiers proposeront des animations gratuites pour petits et grands (buvette et restauration sur place). Une belle fête d'anniversaire pour cette section qui s'entraine tous les samedis matins au centre de secours de Tulle.



DES ACTIONS COORDONNÉES

La police nationale et la police municipale ont reconduit la convention qui fixe les missions de chacune et permet de coordonner les actions sur le terrain. Un partenariat pertinent et indispensable à Tulle, reconnu par les différents acteurs présents autour de la table : le Directeur de cabinet du Préfet de la Corrèze, le Procureur de la République de Tulle, le Directeur départemental de la sécurité publique et le Maire.

PROJET PÉDAGOGIQUE

Le Chambon acteur de son environnement

Depuis quelques semaines, les animatrices du Chambon initient les enfants à de nouvelles animations autour de l'environnement.

Plantations, rafraîchissement des peintures de la barrière, entretien du jardin sensoriel, fabrication de panneaux en bois... Objectif : embellir et valoriser ce site et surtout développer les animations en lien avec la nature environnante. « Cette orientation fait partie du projet pédagogique de l'Accueil de Loisirs depuis quelques années déjà, précise Jonathan Cordoba, le directeur. En 2023, nous souhaitons aller plus loin avec la création d'un parcours nature dans le parc du château accessible à tous. On pourra y retrouver des supports ludiques sur l'histoire du site, sur la faune et la flore, des animations en libre-service... L'équipe d'animation est en pleine construction du projet. Nous allons, avec les enfants, investir davantage l'environnement qui nous entoure avec des projets cohérents et innovants ».



LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

ENSEMBLE **EN SIGNANT**

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a initié un projet autour de la Langue des Signes Française afin de favoriser les échanges intergénérationnels et de recréer du lien social.

Dans ce cadre, le CCAS a mis en place des ateliers intergénérationnels de sensibilisation à la Langue des Signes Française avec l'Accueil de Loisirs du Chambon. Six séances d'initiation ont été proposées au groupe des 9 ans et plus et aux locataires de la Résidence de Nacre. Trois des cours ont eu lieu au Chambon et trois autres à la résidence pour personnes âgées.

Ces ateliers ont été animés par Mélanie Crozat, intervenante en langue des signes : « j'ai adapté les séances en fonction des publics car la mobilité de la main ou du corps n'est pas la même chez une personne âgée et chez un enfant. Je travaille à partir d'images, de photos et de jeux (memory, loto) pour les initier à cette lanque. Je les sensibilise aussi à la posture, à l'importance du regard ou des expressions du visage. Je travaille à la fois la motricité des mains et la mémoire ». Les animaux, les couleurs, les saisons... de nombreux thèmes ont été proposés aux participant(e)s qui se sont prêtés au jeu avec plaisir et curiosité. L'occasion aussi de partager des souvenirs, des anecdotes et des moments de convivialité autour de l'apprentissage d'une langue.

En parallèle, une exposition photographique, binôme (adulte/ enfant) sera présentée en novembre à la Cour des arts. Mathilde Fraysse, la photographe, a participé aux séances afin de capter avec son objectif les instants de complicité, de compréhension et de joie. Un livret sera réalisé pour retranscrire cette aventure et conserver une trace de cette action culturelle inédite.



FORMER POUR SIGNER

Une vingtaine d'agents volontaires, issus de différents services (CCAS, Service Scolaire, Chantier d'insertion, CCS, Jeunesse) ont participé à des ateliers d'initiation à la Langue des Signes Française dans le cadre du projet « Ensemble en Signant ». Durant deux jour<mark>s, les age</mark>nts ont é<mark>té formés</mark> par Mélanie Crozat, animatrice LSF. Ils ont appris les mots d'usage courant (alphabet, couleurs...) et à se présenter en signant.



Photos, ballons, cadres, coupures de journaux... Depuis 1976, Eliane Tronche a accumulé beaucoup d'objets et d'histoires.

Derrière le bar ou en salle, elle est partout, elle prend les commandes, sert les clients en salle ou dehors, un mot pour l'un, un geste pour l'autre, Eliane connaît tout le monde et tout le monde connaît Eliane. Femme de caractère, elle a tenu son affaire seule durant 37 ans. « J'ai repris le Café de la Paix à 19 ans, confie la gérante, qui a été formée au lycée René-Cassin. Mes parents tenaient l'hôtel-restaurant au 5 quai Alfred-de-Chammard. J'y faisais le service en salle et je faisais des extras le weekend pour les mariages. A l'époque, ce sont les brasseurs qui démarchaient les repreneurs pour conserver la clientèle. C'est

M. Soleihavoup, brasseur à la Solane, qui m'a convaincue de reprendre le café ». Depuis son bar, Eliane Tronche a vu la ville se transformer, les habitudes changer, mais le plus dur fut la fermeture du bar durant la crise sanitaire : « ça m'a vraiment mis un coup au moral. Les habitudes reviennent, mais les choses ont changé, certains viennent moins ». Une étape difficile, mais la cafetière a su retrouver le sourire avec sa clientèle d'habitués. « C'est l'ambiance du samedi matin et des jours de marchés qui vont le plus me manquer quand je serai à la retraite ». Une véritable complicité s'est installée entre Eliane et les commerçants non sédentaires du quai Baluze qui n'hésitent pas lui faire quelques blagues : « l'un d'eux s'est amusé un jour à remplacer les œufs

durs que j'avais au bar par des œufs frais. Un client n'a pas tardé à faire les frais de cette plaisanterie avec une belle omelette sur le bar », raconte-t-elle en riant. Des anecdotes, la commerçante n'en manque pas : politique, sports, vie locale... au Café de la Paix, on parle de tout. Un commerce de proximité qui s'anime les jours de fête, de match ou de marché, mais rien de comparable avec l'effervescence qui régnait sur les quais dans les années 80, avant l'ouverture de la déviation : « à l'époque, en juillet et en août, dès 5h30, je garais ma voiture devant le café avec un écriteau « ici, petit déjeuner ». J'étais ouverte 7 jours/7 et le bar ne désemplissait jamais ». Des souvenirs précieux et de belles amitiés qu'Eliane Tronche emporte avec elle au moment de laisser les clés.



LA CROIX-DE-BAR

Les peintres ont profité des vacances d'avril pour reprendre certaines salles de l'école au 1er étage du bâtiment principal. Ils ont ensuite poursuivi leur chantier à l'extérieur avec une remise en peinture des portail<mark>s et de la</mark> barrière. Deux nouveaux portails, réalisés en interne<mark>, seront in</mark>stallés <mark>prochaine</mark>ment. Le grillage sur la partie haute de l'école a également été remplacé (250 mètres linéaires).



INITIATIVE CITOYENNE



Les bénévoles du Tulle Cyclo Nature ont participé à une opération de nettoyage sur les berges de la Corrèze. C'est une première pour le club qui n'a pas hésité à se mobiliser pour cette opération départementale.



OSEZ ENTREPRENDRE



La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a organisé cet évènement ouvert à tous les porteurs de projet. Ils ont pu rencontrer les acteurs qui interviennent à toutes les étapes d'un projet de création ou reprise d'entreprise.

QUAND LES Tullistes



BONNE MÉMOIRE



Une rencontre intergénérationnelle a eu lieu à l'accueil de loisirs entre les locataires de la résidence de Nacre et les enfants sur le thème des souvenirs d'enfance. Les aînés ont évoqué avec plaisir leurs expériences passées.



VÉHICULES D'ÉPOQUE



Belle réussite pour cette manifestation organisée par le Rétromobil club de Tulle au Chambon. Plus de 500 véhicules étaient exposés avec quelques pépites comme une jaguar de 1948, une Corvette et une Peugeot 4002.

ils l'ont fait!



NUIT DES MUSÉES



Le public a pu découvrir pour la première fois les coulisses du chantier de la future Cité de l'accordéon et des patrimoines. Des visites guidées, dont une traduite en langue des signes, ont ravi les visiteurs d'un soir.



TOURNOI DE BADMINTON



Après deux ans d'annulation, le club de Tulle a pu orqaniser cette compétition nationale. Plus d'une centaine de participants se sont retrouvés au gymnase Victor-Hugo pour des rencontres en double ou mixte.

FONT VIBRER LEUR ville



SACRÉ MÉTIER



L'institut de formation en soins infirmiers a organisé une exposition au campus sur l'histoire de la profession. Archives, témoignages, photos,... la nouvelle génération découvre l'histoire d'une profession dans toute sa pluralité.



C'EST LA FÊTE!



La traditionnelle fête de la Saint Clair a fait son retour à Tulle. Un peu plus de 90 manèges ont été installés cette année, pour le plus grand plaisir des petits et des grands.

SAMEDI 10 JUIN SAMEDI 10 JUIN VENDREDI 16 JUIN SAMEDI 17 JUIN 30 JUIN AU 2 JUILLET

6 ET 7 JUIN

SAMEDI 17 JUIN

SAMEDI 17 JUIN

MERCREDI 21 JUIN

MARDI 27 JUIN

JEUDI 29 JUIN

1ER JUILLET AU 18 AOÛT

MARDI 4 JUILLET

DON DU SANG

14h30 à 19h, salle de l'Auzelou

CONCERT DES ENSEMBLES DE GUITARES

16h, salle capitulaire du Cloître avec les élèves guitaristes du Conservatoire. **GRATUIT**

70 ANS DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

A partir de 9h, défilé, démonstrations, animations tout au long de la journée place Martial-Brigouleix. **OUVERT À TOUS**

ESCATRAIL *

21h, course urbaine de 9 et 15 km organisée par le TAC

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30, au gymnase Victor-Hugo. OUVERT À TOUS

SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ

20h, venez découvrir une sélection de jeux avec les bénévoles de la ludothèque, salle de réception du CCS (à partir de 10 ans)

FEMMES *

20h30, concert à la Cathédrale de Tulle avec les Chœurs du pays de Tulle. **15€**

FETE DE LA MUSIQUE

Les groupes et les musiciens ont quartier libre en ville

CONSEIL MUNICIPAL

18h, salle du conseil 1er étage de l'Hôtel de Ville. **OUVERT À TOUS**

MÉDIUM BAND ET BIG BAND **

18h30, concert rue Jean-Jaurès. TOUT PUBLIC

NUITS DE NACRE

BRODER DEBORDER *

14h à 18h, exposition à découvrir à l'église St Pierre. ENTRÉE LIBRE

LIVRODROME

9h à 18h, ce parc d'attractions littéraires s'installe quai Baluze. **ENTRÉE LIBRE**

SAMEDI 17 JUIN



'association Chœurs du pays de Tulle présente son spectacle sur le thème des femmes, du religieux au profane, du XIIe siècle à aujourd'hui. La composition du chœur se déclinera en plusieurs formation : mixte, femmes, hommes et chœur de chambre sous la direction de Jacques Baudoin.

20h30, Cathédrale de Tulle, billetterie sur place 15€. Réservation possible au 05 55 26 59 61

JEUDI 29 JUIN



e Tulle Athlétic club organise une nouvelle édition de

l'Escatrail. L'occasion de vivre une expérience unique

en nocturne avec un parcours surprenant dans les

quartiers historiques et une escapade champêtre sur le

21h, départ du 15km marché de la gare et à 21h15 départ du 9km devant le CCS, inscription sur ok-time.fr/competition/

grand parcours. Lampe frontale obligatoire.

escatrail-urbain-tulle-2023

e Conservatoire à Rayonnement Départemental de Tulle vous convie à un rendez-vous musical gratuit et en plein-air avec le concert du Medium Band et du Big Band. Swing, jazz latino, rythm and blues... vont animer la rue piétonne.

18h30, rue Jean-Jaurès. Tout public

JUILLET AU 18 AOÛT ER œ



O artistes plasticiennes-brodeuses et Dominique Cabrera, réalisatrice, installent leurs créations autour du fil. 6 ateliers gratuits sont organisés tous les jeudis avec les artistes Hélène Fraysse, Sylvie Christophe, Pascale Guérin et la dentelière Sylvie Velghe. Visite guidée par l'historienne d'art Sophie Wahnich le 7 juillet à 17h.

Eglise Saint-Pierre, avenue de la Bastille. Exposition visible du mardi au samedi de 14h à 18h. Entrée libre.





MAJORITÉ MUNICIPALE

STATIONNER À TULLE

Des travaux commencent à côté de la médiathèque pour construire le nouveau bâtiment de la CPAM, qui accueillera l'ensemble des agents de Tulle et de Brive et sera doté d'un parking de 66 places. Une fois ces bureaux en service, dans trois ans environ, l'immeuble actuel de la CPAM, rue Souham, sera démoli et remplacé par un parking en silo de 300 places qui complétera, dans ce quartier, le parking du Pas Roulant.

D'ici là, dans ce quartier de l'hôpital et bientôt du musée, il va être moins facile de garer sa voiture tout près puisque vont débuter les travaux d'aménagement de la place Roosevelt et de la place Maschat pour apporter de l'agrément dans le haut du Trech. Encore que la place Maschat était presque toujours occupée par des voitures-ventouses.

C'est pour éviter de telles voitures stationnées en permanence que le parking situé devant le CCS est désormais payant au-delà de 2 heures. Mais les nombreuses personnes qui fréquentent le CCS peuvent aussi se garer sur la voie du POC.

Dans une ville de vallée, donc étalée en lonqueur, où des milliers de personnes se rendent chaque jour pour travailler ou faire des courses, il n'est pas toujours facile de garer sa voiture dans le centre malgré les trois parkings en silo, le parking Souletie et celui de la place Briqouleix qui assure deux heures gratuites (sauf pendant la fête de la Saint-Clair bien sûr).

GRATUITÉ

Le stationnement payant dans les rues du centre les plus fréquentées est une nécessité pour assurer une rotation des véhicules et ainsi maintenir l'attractivité des commerces tullistes. En outre, la première demi-heure est toujours gratuite et la gratuité est aussi assurée tous les jours entre midi et 14 heures, ainsi que tous les samedis, dimanches et jours fériés. De même, les parkings Saint-Pierre et Gabriel-Péri sont gratuits le samedi.

On l'oublie, mais le stationnement demeure totalement gratuit dans des rues proches du centre, comme le quai de Rigny par exemple. Et gratuit presque partout dès que l'on arrive à mi-pente d'un côté ou de l'autre de la Corrèze. Certes, cela peut demander 5 à 10 minutes de marche. Certes, il est souvent difficile de changer ses habitudes. Mais la marche, même brève, est bénéfique pour la santé.

Dans cette ville à pentes où l'usage du vélo se développe peu, il convient aussi de continuer à encourager le covoiturage pour tous les usagers qui viennent de l'extérieur. Quoi qu'il en soit, faciliter le stationnement restera un objectif permanent de la Mairie.



MICHEL BOUYOU

Adjoint au maire en charge du Commerce, du Domaine Public et de la Tranquillité publique

OPPOSITION MUNICIPALE

C'est avec satisfaction que Tulle agglo commémore la trentième année de sa création. Nous profitons de cette date anniversaire pour porter un regard circonstancié sur le développement et le fonctionnement de cette EPCI à travers ces trois décennies.

LE GARDE-MALADE • Il est évident que la création de Tulle agglo fut un formidable moteur politique pour notre territoire qui accompagnait les prérogatives d'un état centralisateur désireux de faire disparaitre les entités et les identités communales. Entre 1993 et 2012, les assemblées plénières de la Communauté de communes du Pays de Tulle étaient un lieu délibératif de querres picrocholines où chaque maire se battait pour l'avenir de sa commune. Les joutes oratoires pouvaient être dantesques dans des confrontations argumentatives où chacun luttait pour accaparer les équipements structurants. Pour notre ville ébranlée par la gestion catastrophique des mandatures communistes jusqu'au surendettement budgétaire d'un François Hollande séduit par les emprunts toxiques Dexia, l'agglomération fut opportunément une bouée salvatrice pour la ville préfecture en lui permettant d'échapper ainsi à une mise sous tutelle.

LE RAMINAGROBIS TULLOIS • Tel le chat qui, chez La Fontaine, croque la belette et le lapin qui venaient se plaindre pour régler un litiqe, la Ville de Tulle put maintenir lors de la première mandature de Bernard Combes un semblant de vitalité quand les caisses étaient vides. Les rapports de pouvoir, les pressions politiques permirent à la ville-centre de partager ses charges de centralité avec les autres entités communales. Les élus communautaires firent la grimace mais ils durent s'y plier, puis la machine communautaire poursuivit inexorablement la soumission des esprits.

LE RÈGNE DES TECHNOS • Avec les transferts de compétence imposés par l'état centralisateur à coups de dotations globales de fonctionnement, les agglomérations sont devenues une machinerie technique annihilant les ardeurs des maires. Ces derniers ont perdu les prérogatives qui faisaient la grandeur de leur mandat. Dépossédés de la voirie, de la gestion de l'eau, de l'assainissement, de la petite enfance, du transport, ils sont désormais des rois nus... Ils sont comme les bourgeois de Calais d'Auguste Rodin, portant les clefs de leur ville en offrande, la corde au cou, réduits désormais à des animateurs sociaux quémandant aux services techniques et administratifs de Tulle agglo la possibilité de leur déploiement.

LA RÉUSSITE ILLUSOIRE • Une publication de l'Urssaf a révélé le mois dernier que l'Agglo de Brive connait une évolution positive de 2% sur son bassin de vie avec 698 emplois salariés supplémentaires entre 2021 et fin 2022. Quant à Tulle agglo, elle connait une baisse de -4,8% soit 693 postes perdus. Continuez de pavoiser...



RAPHAËL CHAUMEIL Conseiller municipal d'opposition



Campus Junior

Le nouveau programme des activités du mercredi matin sera distribué aux enfants scolarisés avant les grandes vacances.

Il sera possible de s'inscrire dès le jeudi 6 juillet à 13h30 sur :

- Portail Familles : services-agglo-tulle.fr
- Par téléphone au 05 55 21 73 00 ou par mail accueil@ville-tulle.fr



La mairie au quotidien

HORAIRES D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR: www.ville-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

🕤 ville de tulle - officiel



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Police municipale

10 rue Félix-Vidalin
Tel: 05 55 26 64 61
police.municipale@ville-tulle.fr
Joignable du mardi au samedi de
13h à 21h (jusqu'au 1er septembre)

En cas de situation d'urgence, toujours contacter les secours via le numéro d'urgence : 17





Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr ou 05 55 21 73 93



Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers. Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.ville-tulle.fr



Distribution du TulleMag

Vous habitez Tulle, votre boîte aux lettres est accessible mais vous ne recevez pas le *TulleMag*? N'hésitez pas à contacter la mairie ou à le signaler à votre facteur.

TULLE MAG

n° 169 - Juin 2023

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal **Mise en page** : Mathieu Morel

Création de la maquette

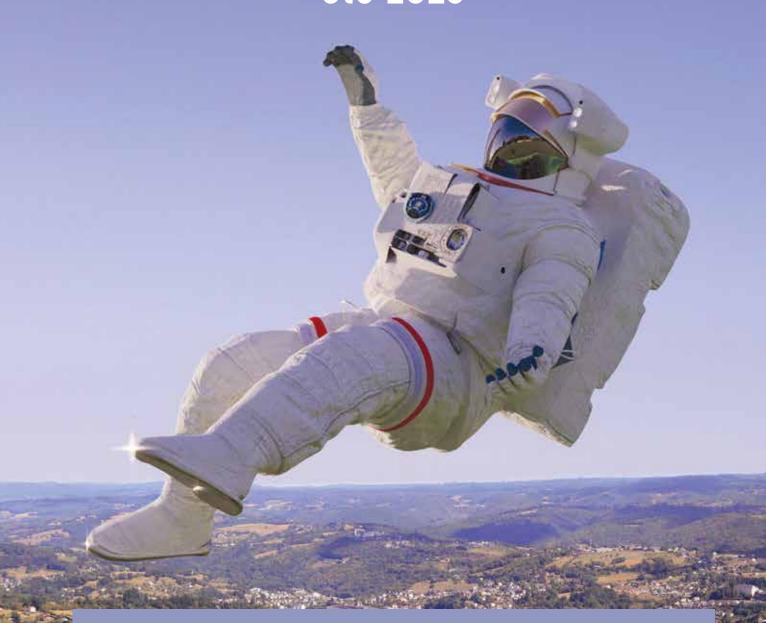
Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN: 2139-2226 • Tirage: 10 500 exemplaires

Dépôt légal : Juin 2023





Retrouvez le programme des animations sur www.ville-tulle.fr et www.tulle-en-correze.com



TUllE EN COZZEŽE